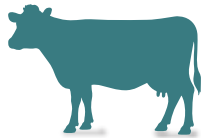


TENUE DE REGISTRES ET ENQUÊTES SUR LA TUBERCULOSE BOVINE

Réduisez les retards dans les enquêtes grâce à ces pratiques exemplaires en matière de tenue de registres et de gestion des troupeaux.

Vos registres permettent de limiter les retards dans les enquêtes.



Pourquoi enquêter sur les maladies animales?

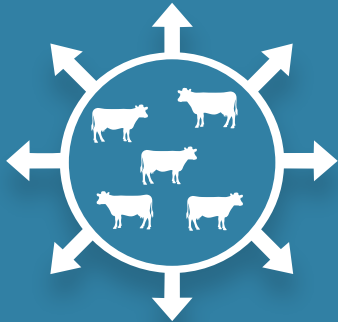
Les enquêtes sur les maladies permettent de déterminer le foyer d’une maladie et l’étendue possible de sa propagation. Elles contribuent à protéger la santé des animaux et à préserver l’accès aux marchés d’exportation.

Des renseignements clairs et précis de la part des producteurs permettent de circonscrire l’enquête et d’éviter les contretemps.

PRATIQUE EXEMPLAIRE Bien consigner les déplacements des animaux

Utilisez des identifiants uniques pour enregistrer toutes les entrées et sorties d’animaux de vos propriétés. Le fait de savoir quels **animaux** se trouvaient à quel **endroit** à quel **moment** permet de restreindre la portée d’une enquête.

La tenue de registres des déplacements clairs et complets permet de limiter les retards et de cibler les efforts de dépistage. Un logiciel de déclaration des déplacements comme le Système canadien de traçabilité du bétail (SCTB) ou TracéLaitier peut être utilisé pour déclarer volontairement les arrivées (par exemple, en provenance d’une autre ferme) et les départs (par exemple, vers l’abattoir ou l’encan), ainsi que pour la déclaration obligatoire des importations, des exportations et de l’élimination des bovins marqués.



PRATIQUE EXEMPLAIRE Bien structurer l’information des registres

Tenez à jour les registres de la ferme, notamment les carnets de vêlage, les registres des mortalités et les registres des déplacements entre les enclos ou les pâturages. Des renseignements clairs sur les enclos et les pâturages permettent aux inspecteurs de retracer les contacts potentiels entre les animaux, de cibler les activités de suivi et d’exclure les groupes d’animaux non touchés lors d’une enquête sur une maladie.

Par exemple :

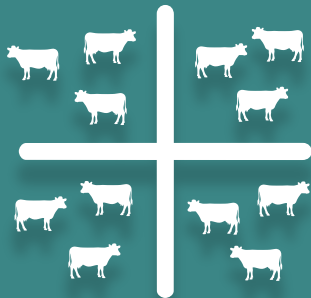
noter l’emplacement des enclos au fil du temps	identifier et répertorier les animaux malades ou les enclos concernés	conserver les renseignements relatifs aux traitements	suivre les déplacements des animaux entre les enclos et les pâturages	répertorier les lieux d’élimination des carcasses
--	---	---	---	---

PRATIQUE EXEMPLAIRE Séparer les animaux reproducteurs de ceux destinés à l’abattage ou au parc d’engraissement

Le fait de bien séparer les troupeaux reproducteurs des animaux en parc d’engraissement terminal permet de simplifier les enquêtes sur une maladie et de réduire les mesures de suivi inutiles.

Par exemple :

éviter de loger des animaux reproducteurs dans des parcs d’engraissement	réduire au minimum les contacts entre différents groupes d’animaux et les consigner
--	---



Pour en savoir plus : canada.ca/tuberculose-bovine

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de la Santé, 2026. N° de catalogue A104-717/2026F-PDF ISBN 978-0-662-40487-3 Also available in English.